



La résidence est un espace de création, de rencontre et de transmission. Nous l'appréhendons comme une œuvre collective où les participants engagent un dialogue entre eux, le paysage de l'île et ses habitants. Une manière de créer des passerelles entre créateurs, générations, nationalités et pratiques diverses dans un territoire d'Europe et une période marquée par des transformations culturelles et sociales.

Durée de l'édition EPITOPOU 19 : 1 juillet - 28 août

- Durée de la résidence des artistes : 1-8 juillet
- Vernissage : Samedi 6 Juillet
- Projections et rencontres : 1-8 juillet

Nom : _____

Prénom : _____

Vit et travaille : _____

Adresse : _____

Tél.: _____

E-mail: _____

Site: _____

La candidature pour la participation à EPITOPOU 19 doit être envoyée remplie et signée avec le projet de l'artiste à l'adresse : epitopou.andros@gmail.com

Conditions de participation | L'artiste doit fournir un dossier avec : courte description du projet, fiche technique complète (matériaux, aide technique, transport matériaux, machines etc.) Toute documentation qui peut nous donner des informations précises sur le travail à réaliser sur place sera appréciée (envoi du dossier en un seul pdf). Après la sélection du projet, l'artiste fournit un texte court sur son travail et des visuels des œuvres déjà réalisées qui nous serviront pour la constitution du dossier ΕΠΙΤΟΡΟΥ 19.

Conditions de réalisation | Les œuvres sont éphémères, créées uniquement *in situ* et avec des matériaux issus de l'environnement immédiat. Le rapport du projet avec l'histoire et l'architecture de l'île est souhaité.

L'entraide et l'échange entre artistes fait partie du processus artistique.

- Il n'y a pas de thématique particulière
- Les œuvres sont éphémères et les matières naturelles, biodégradables ou recyclables. Installations et sculptures à caractère monumental ne correspondent pas au caractère d'ΕΠΙΤΟΡΟΥ.
- Les œuvres sont inscrites le long d'un parcours, un pdf avec des visuels des lieux et une description est disponible. L'emplacement final se fait en accord avec l'équipe d'organisation.
- Des projets interactifs impliquant la population locale, adultes et/ou enfants seront privilégiés ainsi que les workshops.
- Les conditions climatiques doivent être prises en considération dans l'élaboration des projets pour des raisons de sécurité de l'œuvre et du public. Des projets avec des éléments légers ou suspendus sont à éviter à cause des vents très forts de la période estivale.
- L'artiste doit être autonome. Un atelier avec des outils de base, perceuse/visseuse, scie électrique, échelles, brouettes, est à la disposition des artistes sur place.
- L'équipe d'organisation se charge de procurer à l'artiste les matériaux nécessaires à son œuvre et reste en contact avec lui avant son arrivée pour une préparation relative à ses besoins.
- A l'élaboration des projets il faut prendre en considération que les œuvres ne sont pas assurées et elles ne sont pas gardées.

Conditions Générales |

HEBERGEMENT

- Durant la période de la résidence, uniquement l'artiste sélectionné est hébergé dans une de deux maisons qui sont mis à la disposition de l'association ΕΠΙΤΟΡΟΥ. Si l'artiste souhaite être accompagné, il faut nous le signaler.

REPAS

- Pour développer l'esprit de convivialité qui caractérise notre résidence des repas collectifs sont pris en charge par ΕΠΙΤΟΡΟΥ. Nous assurons petit-déjeuner et un déjeuner pour toute la période de la résidence ainsi que les dîners de bienvenue, vernissage et clôture.

Deux soirées libres.

Des détails sur la programmation des soirées vous seront envoyés avant votre arrivée.

TRANSPORT

- ΕΠΙΤΟΡΟΥ prend en charge les frais de transport de l'aéroport VENIZELOS à la résidence, Chora Andros qui comprend: billets de bus et ferry.

Nous n'avons aucune responsabilité pour tout retard (avion, bus) ou tout changement qui entraîne des frais supplémentaires. Ceci sera à la charge de l'artiste.

Des informations précises vous seront envoyées avant votre voyage.

- Les artistes devront être présents aux différents événements de l'édition: vernissage, rencontres et projections, workshops
- ΕΠΙΤΟΡΟΥ assure la promotion et la communication sur les réseaux sociaux, la presse local et la communication papier de la manifestation (flyers, affiches, signalisation, cartes etc.)
- Photos et films sont la propriété d'ΕΠΙΤΟΡΟΥ qui a le droit de toute utilisation pour la diffusion, communication, promotion de l'événement. Le droit à l'image, photo, film, catalogue et tout produit dérivé, reste à la propriété des organisateurs d'ΕΠΙΤΟΡΟΥ.
- Trois dessins (format A4) seront réalisés et signés par chaque artiste sur place et cédés à l'organisateur pour toute utilisation.
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile est exigée de chaque artiste avant son arrivée en résidence.

L'artiste accepte les conditions mentionnées ci-dessus et signe le document :

Fait à _____ , le _____

Signature :
